Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

Bollène : stationnement gratuit pendant le confinement



Face aux difficultés actuelles rencontrées par de nombreux Bollénois, confrontés à de nouvelles habitudes de travail dues au confinement, la mairie de Bollène a décidé, à compter du mercredi 21 avril, de rendre le stationnement gratuit (sur toutes les zones réglementées d'ordinaire pour le stationnement payant) jusqu'au 3 mai 2021.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

Cette nouvelle mesure tend à favoriser les commerçants ouverts, les télétravailleurs du centre-ville mais aussi à permettre à l'ensemble des personnels mobilisés dans la gestion de la crise de pouvoir se garer à proximité de leur lieu de travail et de faciliter les visites à domicile. La mairie en appelle à la responsabilité de chacun afin d'assurer une rotation des véhicules stationnés et ainsi laisser des places disponibles aux publics concernés.

(Vidéo) Avignon : Cécile Helle détaille les mesures en vigueur pour ce troisième confinement



Accueil des enfants des personnels obligés, bibliothèques, corbeilles solidaires, services publiques municipaux, centres de vaccination, marchés… Cécile Helle, maire d'Avignon, détaille dans la vidéo ci-dessous les mesures mises en place par la Ville pour accompagner les Avignonnaises et les Avignonnais durant ce troisième confinement.

Comme annoncé précédemment, le taux d'incidence de la ville d'Avignon est désormais supérieur à 500

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

pour 100 000 habitants. Cécile Helle rappelle les « mesures de prudence et de responsabilité pour tous » qui s'imposent dans une région ou le variant anglais se montre plus contagieux et dangereux pour la santé.

La Ville met en place des lieux d'accueil pour les enfants des personnels mobilisés (soignants, police, services sociaux et médico-sociaux…) :

- Crèche de la 'Croix des Oiseaux' de 7h30 à 18h30. Les parents peuvent téléphoner au CCAS (Centre communal d'action sociale) au 04.32.74.31.00 et demander la coordination petite enfance ou adresser un mail à contactpetiteenfance@ccasavignon.org
- Groupes scolaires Jean-Henri Fabre et Massillargues de 7h30 à 18h. Le service de restauration sera assuré pour ces enfants inscrits à la cantine.

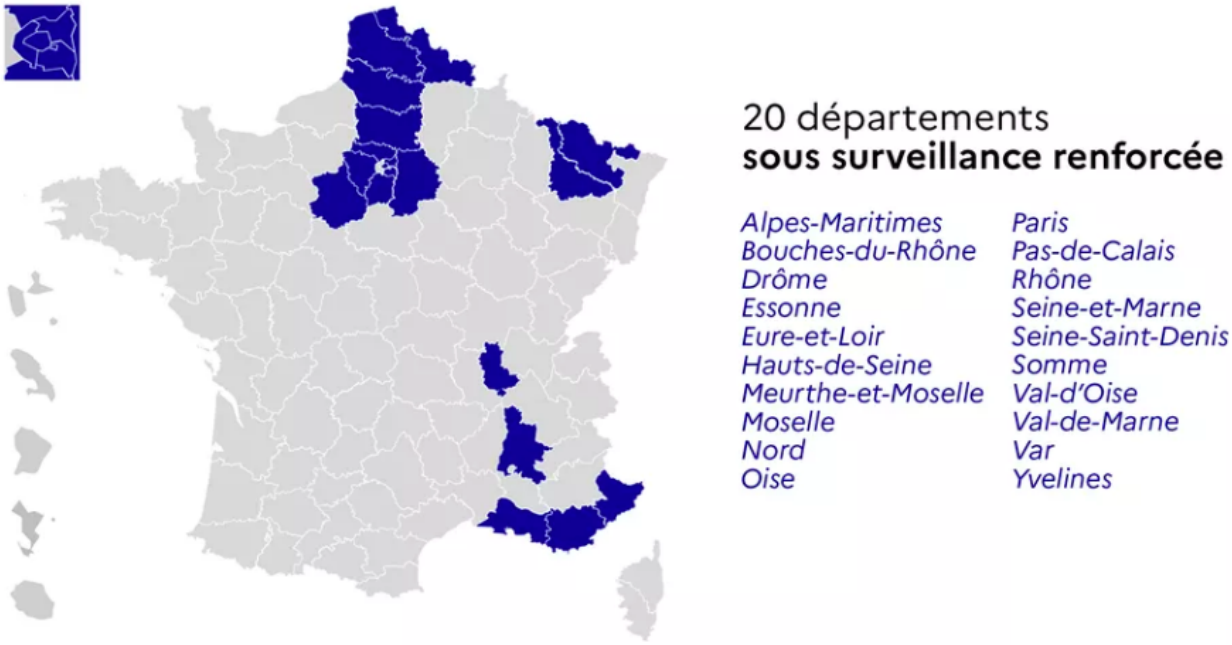
Pour les vacances de Pâques, les enfants de 3 à 14 ans de ces personnels obligés pourront disposer d'une offre de loisirs (aux tarifs habituels), du lundi au vendredi 8h à 18h, à la Barthelasse et à la Souvine. Le transport des enfants doit être assuré par les parents.

Les parents peuvent inscrire leurs enfants prioritairement auprès du service Enseignement/Jeunesse, par téléphone au 04.90.16.32.72, 04.90.16.32.73, ou par mail. Ils peuvent également se manifester auprès des directions des groupes scolaires (le service Enseignement/Jeunesse les rappellera ensuite pour constituer le dossier).

Reconfinement : le Vaucluse passe entre les gouttes

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026



20 départements français sous surveillance renforcée ● © Matignon

Dans son point presse d'hier sur la situation sanitaire liée au Covid-19, le Premier ministre Jean Castex a annoncé l'ouverture de 'concertations' dans les jours à venir entre préfets et élus dans les 20 départements* les plus fortement touchés par l'épidémie. Autant de départements qui « cumulent des indicateurs défavorables » (niveau d'incidence, part de variant supérieure à 50%, pression hospitalière, accélération de la circulation virale).
Des territoires où il est fortement probable que le Gouvernement se dirige vers des mesures comparables à celles prises à Nice et à Dunkerque avec un confinement durant au moins deux week-ends même si certains élus locaux en demandent davantage.

Le Vaucluse cerné par les départements à risque
Pourtant 'cerné' par ces zones à risques (Drôme, Bouches-du-Rhône, Var et Alpes-Maritimes, Var) le Vaucluse ne figure pas dans cette liste des départements en sursis. Une situation qui s'explique notamment par la poursuite de la baisse du taux d'incidence en Vaucluse. En effet, la semaine dernière, ce taux s'élevait à 210 nouveaux cas pour 100 000 habitants contre 240 la semaine précédente après avoir atteint 289 durant la 3e semaine de janvier. Dans le même temps, le département enregistre également une légère baisse du nombre de cas en milieu scolaire. Cependant, la stagnation du nombre de personnes hospitalisées incite encore à la plus grande prudence.

**Les départements concernés : toute l'Ile-de-France (soit 8 départements), le Nord, le Pas-de-Calais,*

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

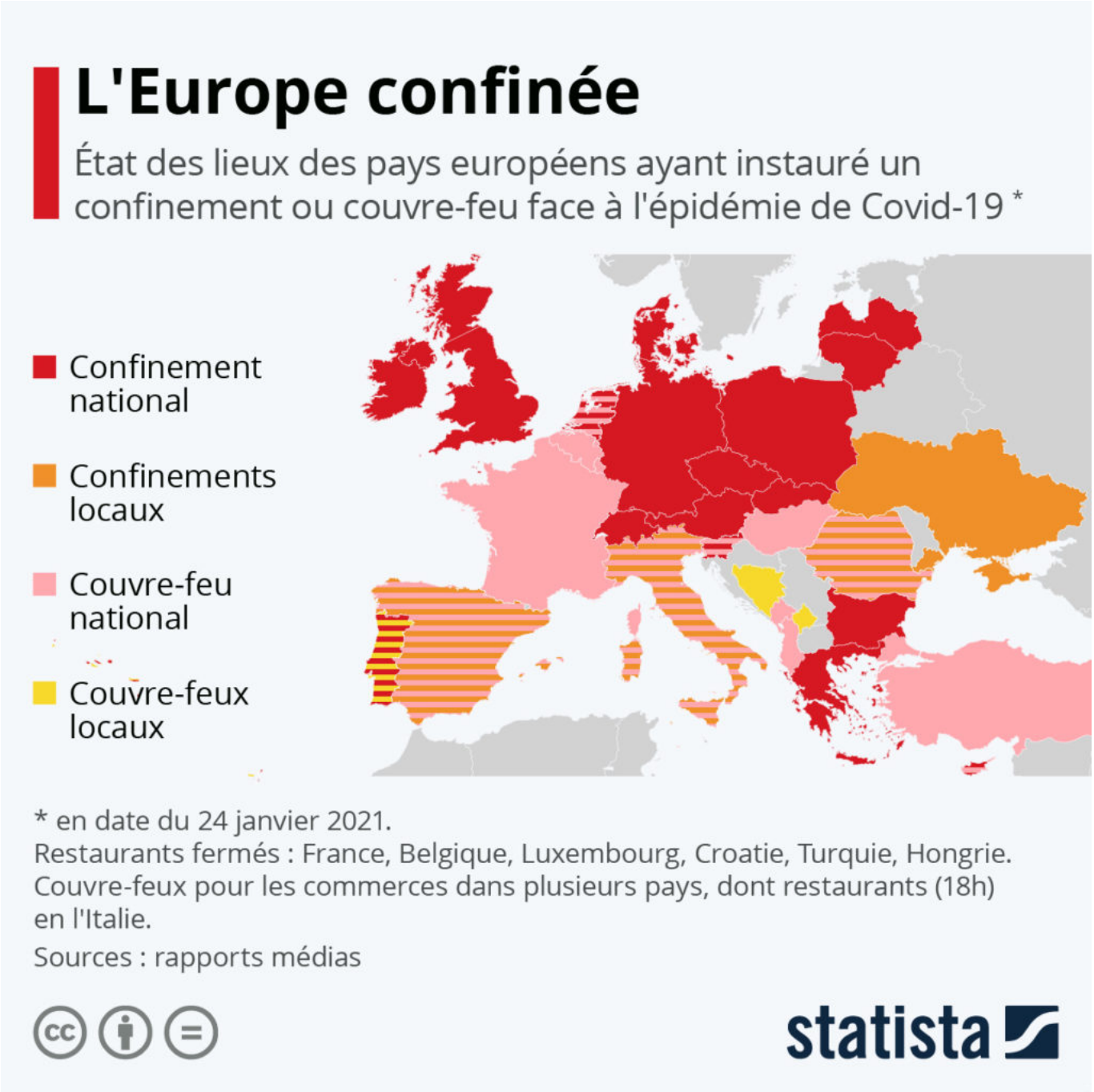
Ecrit par le 9 novembre 2026

l'Oise, la Somme, les Alpes-Maritimes, le Var, les Bouches-du-Rhône, la Moselle, la Meurthe-et-Moselle, Rhône, la Drôme et l'Eure-et-Loir.

L'Europe confinée

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026



Face à la deuxième vague de la pandémie et à la menace du variant britannique, plusieurs pays européens ont renforcé leurs mesures de restriction ou s'apprêtent à le faire dans les prochains jours. En France, l'hypothèse d'un troisième confinement généralisé fait débat au sein du gouvernement et une décision devrait être prise mercredi 27 janvier à l'issue d'un conseil de défense sanitaire.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

Cette carte de Statista propose un tour d'horizon des mesures en vigueur dans les pays européens en date du 24 janvier, tout en gardant bien sûr en tête que les spécificités propres aux confinements et couvre-feux indiqués peuvent varier entre les pays.

Alors que la situation sanitaire continue de se dégrader en Espagne, le gouvernement espagnol maintient pour le moment son système de couvre-feu national renforcé de mesures plus strictes selon les régions (confinements localisés). L'Italie est sous le même régime, avec un couvre-feu de 22 heures à 5 heures qui a été prolongé jusqu'au 15 février, tout en ajoutant à cela une fermeture anticipée des restaurants à 18 heures. Des couvre-feux sur l'ensemble du territoire sont également en vigueur en Belgique, en Hongrie et en Roumanie.

Aucun couvre-feu n'a encore été instauré en Allemagne, mais le pays a décrété un confinement partiel depuis le 16 décembre et étendu jusqu'au 14 février. Les magasins jugés non-essentiels ainsi que les écoles sont fermées et les résidents sont exhortés à rester chez eux, mais il reste possible de se déplacer sans remplir d'attestation spécifique. Le Royaume-Uni et une grande partie de l'Europe centrale ont également imposé un nouveau verrouillage à l'échelle nationale. La Suisse expérimente depuis la semaine dernière un confinement allégé, en maintenant notamment ses écoles ouvertes, comme au Portugal. La Suisse, qui a la réputation de pratiquer un confinement sélectif, autorise également l'exploitation de ses stations de ski, alors que la plupart de ses voisins ont maintenu leurs domaines fermés cet hiver.

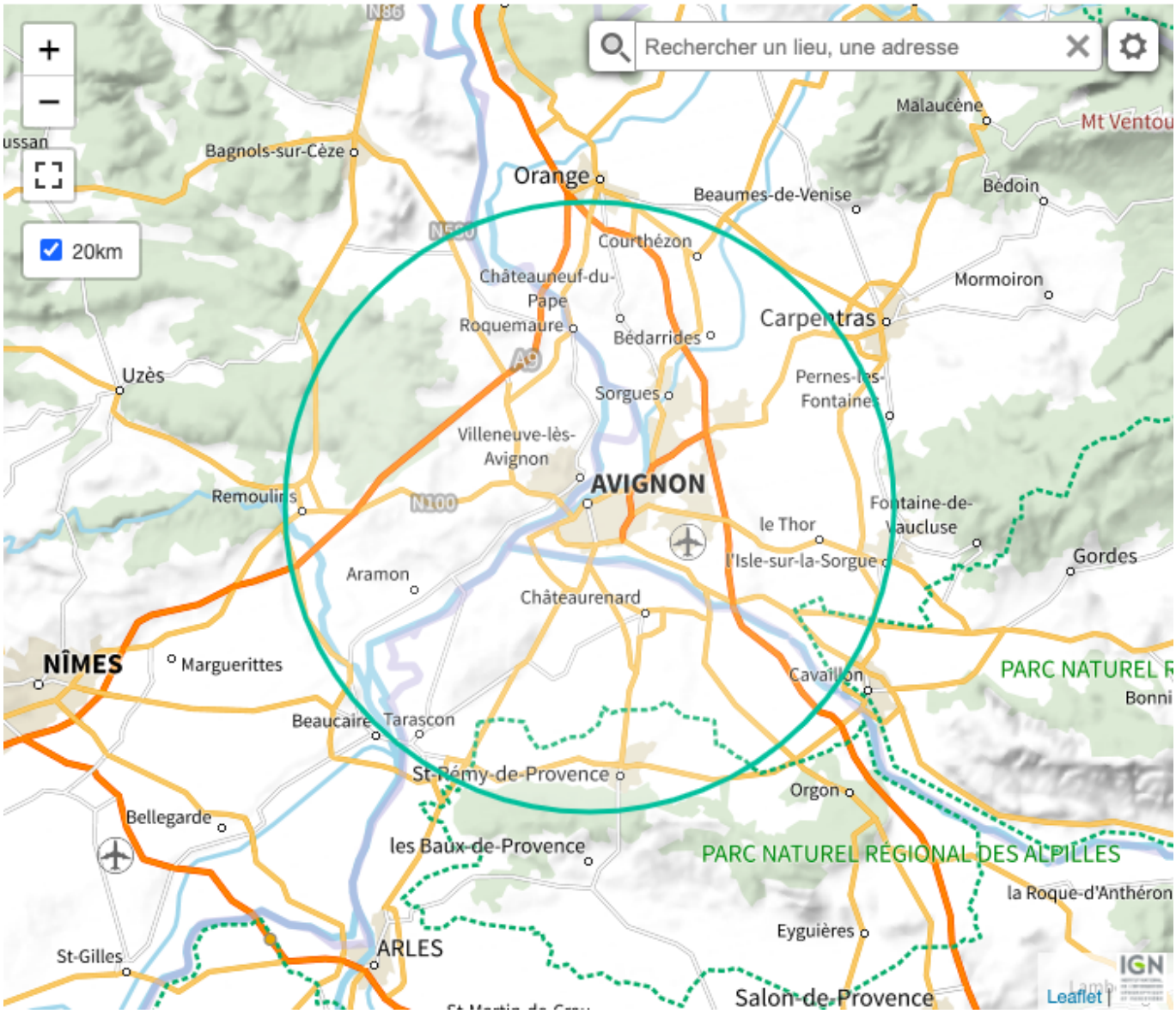
Comme lors de la première vague, les modalités et l'application des règles diffèrent d'un pays à l'autre, certains se contentant de demander à la population de rester à la maison, tandis que des contrôles plus stricts sur les déplacements peuvent être d'usage ailleurs, comme c'est le cas en Espagne et en France.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

(Officiel) : Comment calculer le rayon de 20 km autour de votre domicile ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026



Alors que les règles du confinement et les nouvelles attestations sont désormais disponibles, les déplacements liés à l'activité physique individuelle, à la promenade ou aux besoins des animaux de compagnie seront autorisés dans un rayon limité à 20 km autour du domicile pendant 3h.

Afin de faciliter le calcul de ce périmètre, le site officiel de l'administration française rappelle que l'IGN (Institut national de l'information géographique et forestière) propose un outil vous permettant de visualiser aisément le périmètre autorisé à partir de votre adresse et connaître ainsi la zone précise que vous pourrez parcourir avec votre attestation de déplacement.

Pour cela, il suffit de renseigner votre adresse dans la zone de recherche puis cliquez sur votre adresse

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

qui s'affiche dans la liste. La carte personnalisée s'affiche alors avec votre domicile indiqué par un curseur et un cercle vert entourant le périmètre dans lequel vous êtes autorisé à vous déplacer.

N'oubliez cependant pas de vous munir de votre attestation de déplacement dérogatoire. Elle pourra être réclamée en cas de contrôle par les forces de l'ordre et une amende de 135 € sera appliquée si vous n'êtes pas en règle.

Pour calculer le rayon de 20 km autour de son domicile : https://www.geoportail.gouv.fr/actualites/reconfinement-afficher-une-limite-de-20km

Les Vauclusiens vont pouvoir acheter leur sapin de Noël

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026



Les services de la préfecture de Vaucluse viennent de préciser que la vente d'arbres de Noël est désormais autorisée sous certaines conditions. En effet, si depuis le 29 octobre, seuls les achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle et les achats de première nécessité sont autorisés en raison du confinement, le décret du 18 novembre (modifiant le décret du 29 octobre) apporte dorénavant un assouplissement à l'approche des fêtes de fin d'année.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

Ainsi, à compter du 20 novembre 2020, la vente d'arbres de Noël est maintenant autorisée :

- Pour les établissements autorisés à recevoir du public durant le confinement.
- Pour les établissements qui ne peuvent accueillir du public durant le confinement, cette activité doit être réalisée dans le cadre de leurs actions de livraison, de retrait de commandes ou en extérieur.

Lettre ouverte pour défendre les marchés et le commerce non sédentaire





Avec le reconfinement, les commerces non alimentaires et non sédentaires sont à nouveau lésés. Une situation critique qui a fait réagir Dominique Damiano, le président du Syndicat des commerçants des marchés de Provence Vaucluse et limitrophes qui exprime dans une lettre ouverte son désarroi face aux décisions gouvernementales.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

La situation est pour le moins tendue. Si, depuis le confinement, il y a bien eu une avancée dans le traitement des commerces indépendants (en mars dernier seules les grandes surfaces étaient ouvertes, seuls ceux proposant des denrées alimentaires ont le droit de lever le rideau. Marchands de vêtements, de vaisselle, de tissus, etc. n'ont en effet plus le droit de vendre, leur activité étant jugée non essentielle. Une situation difficile à accepter et une inégalité de traitement qui a fait vivement réagir Dominique Damiano, le président du Syndicat des commerçants des marchés de Provence Vaucluse et limitrophes (SCMPVL) qui regroupe 400 adhérents. « Aujourd'hui, quelle évaluation réelle des risques a permis de déterminer que les espaces de vente en extérieur comme les marchés, ou les petits commerces indépendants des villes et villages étaient des vecteurs de contamination plus importants que la distribution industrielle ? » s'insurge le président dans une lettre ouverte.

Haro sur la distribution industrielle

Pour le président du SCMPVL, cette décision illustre une « disparité de traitement » entre les commerces indépendants et la grande distribution. « A moins d'être amnésique, durant toutes ces années, élus, politiques, syndicats patronaux, CCI… n'ont-ils pas accompagné la voracité de la distribution industrielle ? La révision de la taxe Taca (Taxe d'aide au commerce et à l'artisanat) en Tascom, l'augmentation du seuil d'assujettissement à la CDAC (La commission départementale d'aménagement commercial) à 1 000 m2 de surface de vente en création ou extension ? » questionne Dominique Damiano avant de lister les décisions prises au bénéfice des grandes surface : « Qui a accompagné les ouvertures de la distribution industrielle le dimanche, à titre exceptionnel, puis de façon quasi systématique ? Qui a favorisé la réimplantation en cœur de ville de la distribution industrielle ? Qui a prôné le développement des plateformes de distribution avec la vente directe au détriment des circuits et réseaux traditionnels d'approvisionnement ? ».

« Il faut plus qu'un sursaut. »

Une lettre qui donne également l'occasion au président de rendre hommage aux « élus qui ont pris des positions claires pour le maintien des petits commerces dans les villes et village, lors du 1er confinement et à nouveau aujourd'hui. Ils ont soutenu leurs commerces sédentaires et non sédentaires en leur offrant une visibilité via leur site Internet et/ou en développant des plateformes intégrant sans distinction ces 2 formes de commerces indépendants. » Puis de conclure : « Il faut plus qu'un sursaut, un réveil général des citoyens pour consommer chez leurs commerces indépendants qu'ils soient sédentaires ou non sédentaires car c'est un véritable enjeu de société qui nous engage dès à présent pour demain. »

Codes 84 : un guide pour respecter les gestes

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

barrières dans les écoles

Le Comité départemental d'éducation pour la santé du Vaucluse (Codes 84) propose aux équipes des écoles primaires du département quelques références en éducation pour la santé afin de les accompagner dans la mise en œuvre des recommandations du protocole sanitaire de l'éducation nationale. En référence à ce nouveau protocole, deux thématiques sont abordées dans le guide : les gestes barrières et le port du masque pour les élèves de primaire. Téléchargeable ici, le guide pourra être actualisé en fonction de l'évolution de la situation et des besoins des professionnels.

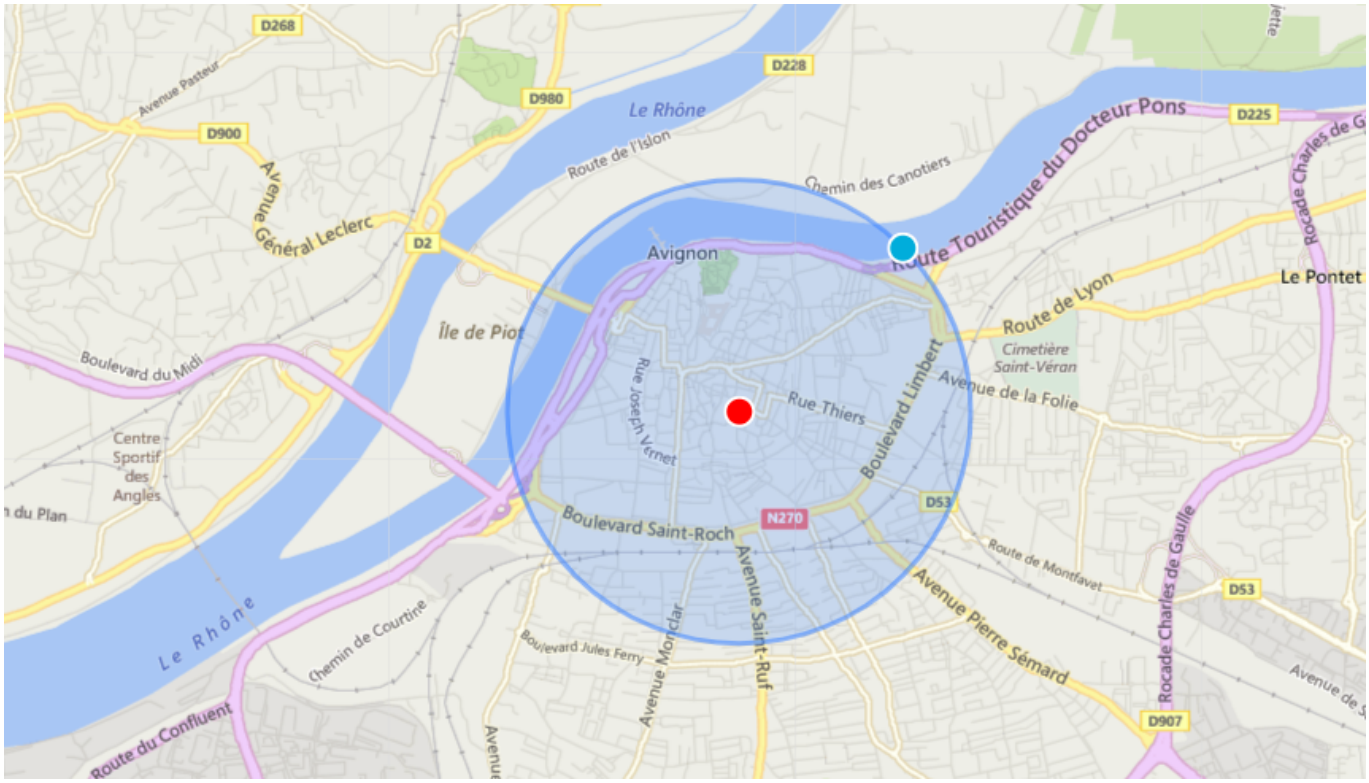
Par ailleurs, avec l'arrivée de ce nouveau confinement, le Codes 84 réorganise ses activités. Reprenant le télétravail, le Codes ferme ses bureaux jusqu'au 2 décembre prochain et annule certaines animations prévues telles que la formation 'méthodologie de projet', les ateliers du jeudi 'Vitality et présentation d'outils pédagogiques dans le cadre des Passerelles citoyennes de Cavaillon' ainsi que la permanence de l'antenne de Cavaillon. Pour toute demande, le Codes reste joignable (04 90 81 02 41) à ses horaires habituels du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30, et le vendredi matin de 9h à 12h.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

Confinement : trois applis pour connaître le périmètre dans lequel on a le droit de sortir



La mise en place de ce nouveau confinement marque le retour de la limite du périmètre de 1 km autorisé pour sortir autour de son domicile. Voici trois applis qui aident à déterminer jusqu'où l'on peut aller.

CovidRadius: cette carte permet de connaître précisément son périmètre de sortie dans un rayon de 1 kilomètre pendant 1 heure maximum autour de son domicile.

Confinement – Zone de sortie : cette application, sous forme de carte également, sert également de justificatif en cas de contrôle sur sa position dans la zone autorisée autour de chez soi pour la promenade et le sport.

CalcMaps : cet outil permet de connaître le rayon d'un cercle n'importe où sur Google Maps en cliquant simplement sur un point et en déplaçant ou déplaçant le cercle pour modifier le rayon de la carte.

Pour rappel, sur l'attestation de déplacement dérogatoire, il est important de cocher avant toute sortie la

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

case « Déplacements brefs, dans la limite d'une heure quotidienne et dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile, liés soit à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de toute proximité avec d'autres personnes, soit à la promenade avec les seules personnes regroupées dans un même domicile, soit aux besoins des animaux de compagnie. »

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !